



SÉANCE EXTRAORDINAIRE BUDGET DU 6 DÉCEMBRE 2010

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 6 décembre 2010, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s :
Madame la conseillère Thérèse Gatien
Madame la conseillère Anne Scott
Monsieur le conseiller Vincent Chatel
Monsieur le conseiller Charles-André Fortier
Monsieur le conseiller Kevin Vocino
Monsieur le conseiller Normand Dyotte, est arrivé à 19 h 25 min

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André J. Côté

Sont aussi présent(e)s :
Monsieur David Johnstone, directeur général
Madame Carole Lemaire, greffière
Madame Sylvie Landry, trésorière, Service des finances et de l'informatique

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, dans les délais, l'avis de convocation contenant les sujets ci-dessous mentionnés :

1. Adoption du budget municipal pour l'année 2011
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations municipales 2011-2012-2013
3. Parole au public sur les sujets à l'ordre du jour
4. Levée de la séance

10-12-01 ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT QUE le maire, monsieur André J. Côté, a présenté au nom du conseil municipal les orientations du budget 2011 lors de la séance « extraordinaire » tenue le 1^{er} novembre 2010;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac adopte le budget pour l'exercice financier 2011, tel que déposé en copie à chacun des membres du conseil et dont les principaux éléments sont les suivants :

REVENUS	BUDGET 2011
Taxe – taux de base résiduel	13 919 600 \$
Taxe – taux 6 logements et plus	322 600 \$
Taxe – immeubles non résidentiels (commerces)	3 048 000 \$
Taxe – immeubles industriels	1 758 500 \$
Taxe – terrains vagues desservis	38 000 \$
Taxes d'améliorations locales	1 887 400 \$
Taxes de services	3 749 000 \$
Païement tenant lieu de taxes	234 700 \$
Services rendus aux organismes municipaux	3 107 500 \$
Autres recettes	3 692 290 \$
Transferts conditionnels	852 900 \$
TOTAL DES RECETTES	32 610 490 \$

DÉPENSES	BUDGET 2011
Administration générale	4 513 910 \$
Sécurité publique	4 688 830 \$
Transport	5 235 580 \$
Hygiène du milieu	5 806 225 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 235 770 \$
Loisirs et culture	4 049 975 \$
Frais de financement	2 882 700 \$
Remboursement en capital	3 755 000 \$
Affectation	442 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES	32 610 490 \$

**10-12-02 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
MUNICIPALES 2011-2012-2013**

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013, lequel prévoit des dépenses d'immobilisations pour l'année 2011 de 20 050 756 \$, pour l'année 2012 de 15 301 354 \$ et pour l'année 2013 de 12 075 000 \$, tel qu'il a été fourni en copie à chacun des membres du conseil;

QUE copie du formulaire officiel soit déposée aux archives de la Ville.

**Monsieur le maire André J. Côté invite les citoyens présents
à la période de questions sur les sujets à l'ordre du jour.**

* * *

Huit personnes, autres que celles mentionnées au début du procès-verbal, ont assisté à la séance.

10-12-03 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE la séance du conseil soit levée à 19 h 35.

ANDRÉ J. CÔTÉ
Maire

CAROLE LEMAIRE
Greffière